

ÉLECTIONS MUNICIPALES

23 et 30 mars 2014

Des **Solidarités Nouvelles** pour les **Caennaises et les Caennais**



Lilian BELLET

Secrétaire de la section de
Caen et agglomération du PCF.



«L'enjeu des prochaines élections municipales est d'importance pour notre ville.

Pourrons-nous toujours compter sur une équipe de gauche pour faire avancer la ville, amplifier le programme de constructions de logements sociaux, de réhabilitation des équipements culturels, éducatifs, sportifs. Laisserons-nous la droite reconquérir Caen ?

En 2008, les communistes de Caen ont participé au rassemblement de la gauche sur la base d'un projet solidaire, en rupture avec les politiques autoritaires et restrictives de l'équipe précédente.

Aujourd'hui, notre détermination reste la même : construire avec les citoyens un programme de justice sociale, d'égalité, de développement des services publics. Caen ancrée à gauche durablement, est aussi une exigence pour peser contre la politique d'austérité du gouvernement, contre toutes les inégalités.

Vous trouverez dans ce document les éléments d'analyse et de propositions des communistes sur un certain nombre de grands enjeux municipaux, ainsi que certains aspects du bilan des élus communistes et apparentés qui ont siégé à la Ville durant le mandat 2008-2014.

Nous vous invitons à nous faire part de vos remarques afin d'enrichir la réflexion collective et de construire avec vous le projet de mandat de la Gauche pour 2014-2020».

VOUS AVEZ LA PAROLE

Merci de nous envoyer vos suggestions par courrier à l'adresse suivante :

Maison des Communistes

Section de Caen - 1, bis rue Montaigu

14000 CAEN

Ou par e-mail à l'adresse suivante :

pcfcaen@yahoo.fr

NomPrénom

Adresse

.....

téle-mail

☐ Je souhaite être contacté(e) et avoir des informations sur le Parti Communiste Français

☐ Je souhaite souscrire et participer au financement de l'action des Communistes

Je verse.....€ (ma remise d'impôt sera de 66 % de ce montant)

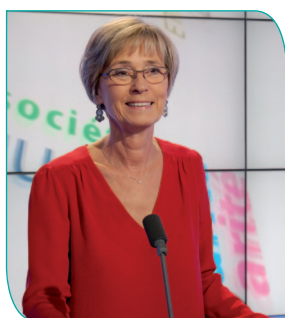
☐ Je souhaite adhérer au Parti Communiste Français

Bulletin à renvoyer à : Lilian BELLET - Maisons des Communistes - 1 bis Rue Montaigu - 14000 CAEN

Ancrer Caen durablement à gauche



Marie-Jeanne GOBERT,
Chef de file des
communistes de Caen



Le mandat municipal qui arrive à son terme a été marqué par de réelles avancées, fruits de la victoire de la gauche en 2008. Le rassemblement dès le 1^{er} tour du PCF, du PS, du PRG-Citoyens à Caen, d'EELV et du MRC avait permis de l'emporter sur la droite.

«Tout au long du mandat, les élus communistes et apparentés se sont attachés à être à l'écoute des Caennaises et des Caennais, à agir dans une démarche de proximité, de dialogue et de concertation.

Ils se sont mobilisés sur toutes les politiques qui répondaient aux intérêts de Caen et de ses habitants (logement, transport, urbanisme, etc.). Ils ont plus particulièrement porté les dossiers de la Jeunesse, des Sports, de la Vie Associative, ou celui du Projet éducatif local (PEL). Ils ont enfin contribué à faire vivre la démocratie au sein des deux conseils de quartier de la Rive Droite.

Ces élus ont également fait la preuve de leur capacité à travailler au sein d'une équipe, tout en affirmant une sensibilité différente à gauche : opposition au service minimum en cas de grève dans les écoles, refus de la taxe additionnelle à Caen-la-Mer, engagement aux côtés des salariés et leurs organisations pour faire aboutir le projet de Maison des Syndicats...

Ils se sont attachés à porter des politiques et des dispositifs en rupture avec ceux de la droite, notamment dans le domaine de la lutte contre les inégalités.

En matière d'investissements, ils ont œuvré, en lien avec l'agglomération sur certains dossiers, pour remettre à niveau le patrimoine et renforcer le parc des équipements de services publics.

Au terme de ce mandat 2008-2014 qui a fait bouger Caen, donné un nouvel élan à notre cité et ouvert un espace de démocratie à ses habitants, l'heure est venue de faire le bilan et d'élaborer avec vous le projet 2014-2020 qui sera mis en œuvre dans un contexte différent.

Au niveau national, la droite a été battue en mai 2012. Depuis son élection, François Hollande a exprimé des ambitions nouvelles en termes de liberté, d'égalité et de justice. Pour autant, les réponses aux attentes exprimées dans les urnes ne sont pas à la hauteur des enjeux actuels et d'une transformation en profondeur de la société.

Ainsi, la poursuite du recul des dotations de fonctionnement aux collectivités locales, la pression accrue sur le pouvoir d'achat des salariés et des familles, élément déterminant d'une relance de la croissance, vont à l'encontre des besoins du pays.

Les élections municipales des 23 et 30 mars peuvent permettre de réélire à Caen une équipe renouvelée, composée des forces vives de la gauche, avec un groupe d'élus communistes et apparentés renforcé dont le rôle sera notamment d'être le porte-parole des attentes de profondes transformations sociales.

Cette équipe doit être un levier pour améliorer et amplifier le bilan, créer des points de résistance et de mobilisation pour peser sur les choix nationaux et européens qui font une place trop importante aux politiques d'austérité et de réduction des dépenses publiques, au détriment du progrès économique, sociale ou écologique.

Cet objectif ne peut s'accorder avec le retour de la droite aux commandes de la Ville. La droite caennaise a fait de la reconquête de Caen une priorité et tente de se donner une image rénovée, alors qu'elle s'est systématiquement opposée aux propositions de justice sociale et voté contre tous les budgets qui donnaient priorité à la solidarité, aux services publics, aux investissements utiles aux Caennais.

Particulièrement arrogante, elle a placé le débat politique sur le terrain du mensonge, des attaques personnelles et des propos extrêmes. Son programme se résume au renoncement, à une coquille vide : malgré l'abondante communication qu'elle diffuse, aucune proposition sérieuse n'est avancée dans le débat.

Ces élections municipales sont donc l'occasion d'exprimer un choix clair en faveur d'une ville de Caen plus belle et plus solidaire, bien ancrée au cœur d'une agglomération de plus de 230 000 habitants. Agglomération dont les représentants sont désormais élus directement, en même temps que ceux de la commune.

Les 23 et 30 mars 2014, votre bulletin de vote proposera en effet une liste des candidats aux sièges de conseiller intercommunal de Caen-la-Mer, aux côtés de la liste des candidats au conseil municipal.

Il s'agit d'un enjeu majeur pour la capitale bas-normande, à l'heure où le destin de sa ville-centre ne peut plus être pensé indépendamment du sort de toute l'agglomération».

La contribution des élus communistes et apparentés au sein de la



“

Voici des éléments du bilan des élus communistes et apparentés, dans le cadre de leurs délégations ou du soutien apporté aux politiques menées par la majorité municipale de gauche pour répondre aux attentes des habitants et faire de Caen une ville plus égalitaire.

”



Logement

- Le vote par les élus communistes du Plan local d'urbanisme (PLU), fixant un objectif ambitieux de construction de 700 logements par an à Caen, avec au moins 20% de logements sociaux, pour les 10 à 15 prochaines années.
- Une politique de diversité sociale grâce à la définition de périmètres de mixité et à l'intégration de l'habitat aidé dans tous les programmes important de construction de logement.
- La relance des programmes financés par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU), notamment à la Grâce de Dieu ou à la Guérinière.



Solidarité et services publics

- La création à Caen d'un premier EHPAD public (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) financièrement plus accessible que les EHPAD privés (une ville comme Rennes compte déjà 6 EHPAD publics).
- La création d'une première crèche municipale à Beaulieu.



Mobilité

- Le vote par les élus communistes à Viacités du remplacement de la ligne 1 du tram et de la création d'une ligne 2 utilisant la technologie éprouvée du tramway fer.
- Le soutien à l'extension de l'offre de transports en commun dans l'agglomération : bus Lianes à cadence rapide, offre de transport en soirée et la nuit avec les Noctibus, adaptation en cours du réseau aux personnes porteuses de handicap (accessibilité des quais, suppression du surcoût du titre de transport instauré par la droite...)



Sport et culture

- Le rééquilibrage du soutien de la Ville en faveur du sport pour tous : 100 000 € transférés en 2009 du sport professionnel vers le sport amateur.
- Un dialogue permanent avec les Présidents de clubs pour solliciter leur avis.
- L'élargissement des pratiques avec un renforcement des actions municipales et l'abaissement du coût des inscriptions aux stages sportifs organisés par la Ville.
- L'aide à la formation des bénévoles.
- Le soutien à la médecine sportive et un partenariat avec le mouvement sportif (CROS) sur le dispositif «Validés-handicapés, pour un sport ensemble».
- Le soutien par le biais d'une bourse aux jeunes sportifs de haut niveau.
- Une politique de développement du soutien aux Animations de Proximité dans les quartiers, Foulées en Folie, Sport Famille...
- Le renforcement du soutien à l'Évènementiel : accompagnement soutenu sur les Courants de la Liberté, le Tour de Normandie cycliste, Courir entre 2 «O»... Des événements en lien avec les priorités, les jeunes (Euro des moins de 19 ans...), le sport féminin (Championnat du Monde de hockey...). Durant le mandat, la création de nouveaux événements accompagnés par d'autres partenaires publics et privés : Normandie Channel Race, Open de tennis, Indoor de BMX, Tous à Cheval...
- Un programme important de travaux, de création, de modernisation pour améliorer les conditions d'accessibilité, de pratique (Palais des sports, Halle aux Granges pour l'athlétisme et le roller, Caen Tennis Club, gymnase Maurice Fouque, La Butte...).
- La réalisation de 4 terrains synthétiques dans les quartiers pour le football et le hockey sur gazon, l'extension et la rénovation de locaux nouveaux pour la musculation à la Maladrerie et à Saint Jean Eudes, la création de lieux de réunion et d'espace de convivialité, pour l'ASPTT et l'Ovalie Caennaise.
- En lien avec Caen la Mer, la reconstruction du Stade Nautique...
- L'organisation de grands événements culturels accessibles à tous et vecteurs de rayonnement pour notre Ville (Festival Normandie Impressionniste, Presqu'île en Fête, Nordik Impact, Boréales, Salon du Livre...)

majorité municipale 2008-2014



Éducation

• La mise en place du Projet éducatif local (PEL), à partir d'un état des lieux partagés par plus de 250 acteurs différents de l'éducation autour de deux axes :

• Lutter contre les inégalités :

- la mise en place de 3 classes passerelles favorisant la scolarisation des moins de trois ans (la Guérinière, la Grâce-de-Dieu et la Pierre-Heuzé),
- un meilleur accueil des enfants handicapés (notamment par l'ouverture de 2 classes dont une classe spécifique pour les malentendants),
- l'organisation de spectacles au théâtre pour tous les enfants de Caen et la mise en place du programme « Danse à l'école »...

• Mieux accompagner l'épanouissement de l'enfant avec l'entrée en application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013 pour mettre l'enfant au cœur des préoccupations, faire entrer les parents dans l'école en tant que premiers éducateurs et diversifier les intervenants au sein du monde scolaire autour de nouvelles activités (art, sport, éveil, artisanat)...

• Un programme d'action pour les cantines scolaires :
- la mise en place au sein de la trésorerie de la Ville d'une régie unique (au lieu des 33 régies qui existaient sous la droite) et d'un menu unique assurant à chaque enfant au moins un repas équilibré par jour ;
- l'introduction des produits bio basés sur des circuits courts locaux.
- la mise en place d'une nouvelle tarification (de 38 centimes pour le tarif le plus bas à 3,45 euros pour le tarif le plus haut) et une relation directe avec les parents pour que les enfants ne soient plus les intermédiaires de la facturation
- la lutte contre le gaspillage alimentaire.



Environnement et cadre de vie

• Le vote par les élus communistes du Plan local d'urbanisme (PLU) protégeant 641 hectares de « Trame verte et bleue » (Prairie, cours d'eau, parcs urbains, arbres et boisements remarquables, cœur d'îlots verts privés...), contre seulement 450 hectares dans l'ancien POS voté par la droite.

• Le vote du nouvel Agenda 21 de la Ville de Caen, pour une véritable politique de maîtrise de la consommation énergétique et d'incitation au développement des énergies renouvelables.



Economie et emploi

• Le vote par les élus communistes du Plan local d'urbanisme (PLU) protégeant les « rez-de-chaussée actifs » afin d'y maintenir les activités commerciales.

• Une politique de résistance et de concertation à l'échelle de l'agglomération face à la multiplication anarchique des projets commerciaux en périphérie.



Démocratie et vie citoyenne

• L'animation des Conseils de quartiers de la Rive Droite et l'organisation d'une concertation avec les riverains sur tous les projets immobiliers, publics ou privés, ainsi que la mise en place de l'Atelier Public d'Urbanisme.

• La création d'un Conseil de la vie associative, regroupant plus d'une centaine d'associations actives sur Caen.

• Le renforcement du volume global des subventions aux associations, avec un soutien financier plus conséquent à certaines d'entre elles.

• Un engagement fort sur une démarche de concertation sur les grandes politiques municipales : Projet éducatif local (PEL), politique sportive, de la Jeunesse, vie associative...

• L'aide à la définition d'un nouveau concept d'animations avec « Quartiers Animés » reposant sur l'engagement des associations à travailler ensemble, pour proposer aux habitants des programmes d'animations (enveloppe financière de plus de 120 000 euros en 2014).



Jeunesse

• L'organisation de « Nuits de la Jeunesse » (celles déjà tenues autour du sport et du jeu ont rencontré un vif succès)

• Des actions d'initiation aux techniques et à l'élaboration de programmes de radio (Radio Nomade Jeunes), avec mise à disposition d'un camion studio et de professionnels.

• La création, en lien avec le CCAS, d'une bourse au permis de conduire pour les jeunes les plus démunis, en voie d'insertion professionnelle.

• L'organisation des « 1^{ère} rencontres de l'emploi et de la formation » à La Guérinière, en coordination avec la CAF et plusieurs partenaires : plus de 500 participants.

• Un soutien financier renforcé aux structures socio-éducatives de jeunesse, au Centre Régional d'Info Jeunesse (CRIJ).

• Un programme de travaux importants dans les structures socio-éducatives : extension de la MJC de La Guérinière, de la MJC du Chemin Vert avec la création d'une salle culturelle, rénovation importante de nouveaux locaux pour l'Association Mieux Vivre et Détente (AMVD) à la Pierre Heuzé, mise à disposition d'un local rénové à la Grâce de Dieu pour la création d'un « Rendez-vous Ados » permanent...

Les élus communistes et apparentés du mandat 2008-2014

Marie-Jeanne GOBERT,

Maire-adjointe chargée de la Jeunesse, de la Vie Associative, des Sports et des Activités extra-scolaires.

Annie LEBON,

Maire-adjointe chargée de l'Education, de la Réussite Educative, des Affaires scolaires.

Sylvie RELLAND,

Maire-adjointe chargée des quartiers Sud-Est, déléguée à l'Hygiène et la Santé.

Jacky TILLARD,

Conseiller municipal.

Damien de WINTER,

Conseiller municipal et Président du Groupe des Elus communistes et Républicains.

Des moyens pour agir



Sur le plan national, l'urgence d'une « révolution économique et fiscale ».

La France se trouve dans une situation paradoxale : alors que plus des trois-quarts de nos concitoyens continuent de proclamer leur attachement aux services publics, le pays connaît une immense crise de défiance à l'égard de l'impôt censé financer ces mêmes services publics.

La fiscalité française apparaît asphyxiée par sa complexité, son manque de transparence et l'accumulation de privilèges pour une minorité de contribuables ultra-riches, les multinationales et les banques. Il est démontré que tous prélèvements confondus, les taux d'imposition sont plus élevés pour les ménages les plus modestes que pour les plus fortunés.

L'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, se trouve ainsi bafoué : « Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés. »

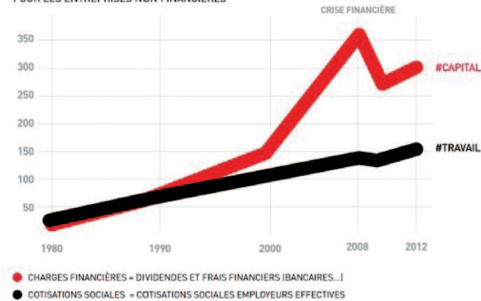
Sur le plan économique, le Medef et ses relais d'opinion ont lancé une grande offensive idéologique pour imposer l'idée selon laquelle le « coût du travail » pénaliserait la compétitivité de l'économie française. Ce « coût du travail », ce sont les salaires et les cotisations sociales (celles des salariés et celles des employeurs).

Or, le travail, qui est à la base de la création de richesses, ne représente que 12 à 15 % de l'ensemble des coûts des entreprises (158 milliards d'euros).

Ce n'est pas le coût du travail qui pèse sur la compétitivité des entreprises, mais principalement le coût du capital.

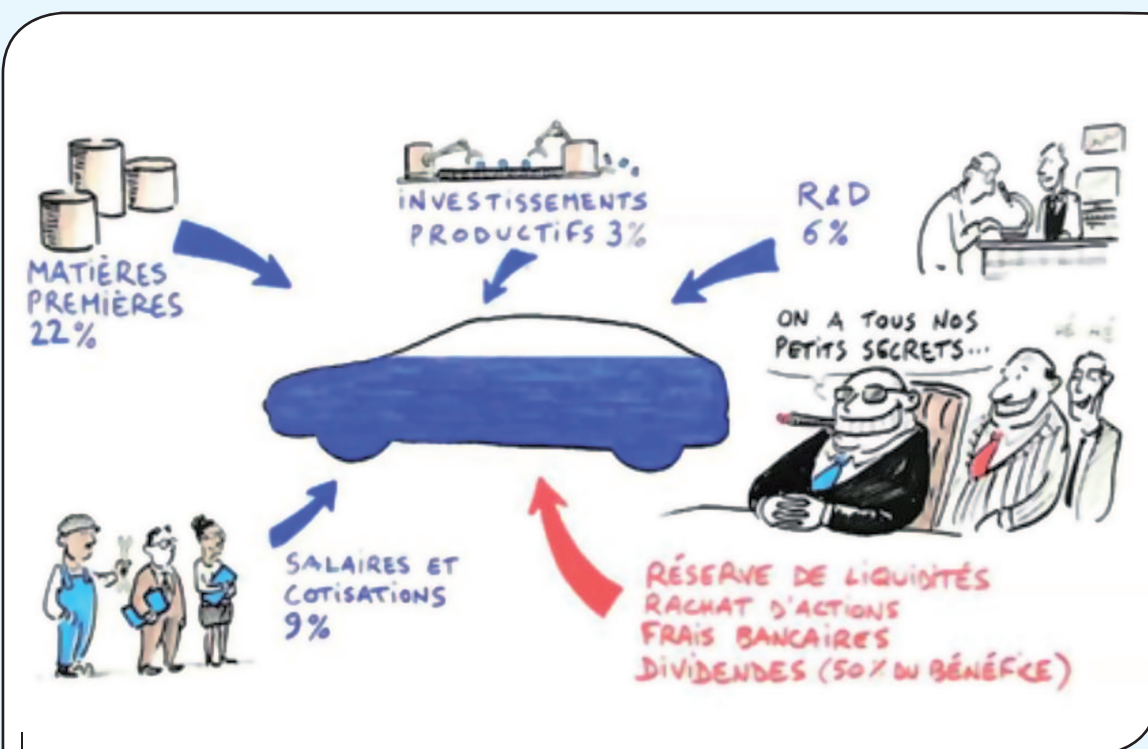
ÉVOLUTION DES COTISATIONS SOCIALES ET CHARGES FINANCIÈRES

POUR LES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES



En 2011, près de 299 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires et aux banques pour payer les frais financiers : cela représente 30 % de la richesse nationale.

Il y a 30 ans, les prélèvements sur le travail et sur le capital étaient au même niveau, or depuis l'écart ne cesse de croître. On constate, dans ce moment de crise, de chômage et de précarité que l'argent sert encore prioritairement les actionnaires au détriment d'hommes et de femmes qui sont de plus en plus nombreux à être exclus par le système financier !



Produire une automobile en France, combien ça coûte ?

Des moyens pour agir

Sur le plan local, une situation financière satisfaisante et une justice fiscale renforcée.

La réalité sur les impôts locaux à Caen est différente de celle que décrit la droite : sur la durée du mandat, le Conseil municipal a voté une seule hausse des taux en 2009, contre trois augmentations des impôts décidées dans la même période par le Conseil Général géré par la droite.

La situation globale des finances caennaises a été assainie entre 2008 et 2014, malgré la baisse des dotations de l'Etat. En 6 ans, l'équipe municipale a diminué l'endettement de la Ville de 10 millions d'euros, en pratiquant notamment une gestion responsable de ses dépenses énergétiques.

Caen reste dans la moyenne nationale pour le niveau de prélèvement par habitant.

Pour autant, conscients que le poids de l'impôt reste toujours trop élevé pour de nombreux foyers fiscaux, les élus de la majorité actuelle ont rompu avec le principe d'un impôt uniformisé et injuste : un abattement sur la taxe d'habitation et sur la taxe foncière a été voté en 2009 pour les revenus les plus modestes, soit environ 8 200 ménages concernés à Caen.

A Caen, les recettes de l'impôt ont contribué à la solidarité. Elles ont permis d'augmenter le budget du Centre communal d'action sociale (CCAS) et ont été affectées aux dépenses sociales : l'abaissement du coût des stages sportifs de la ville ou le calcul du tarif de cantines scolaires en fonction du quotient familial pour plus de justice sociale, l'accompagnement des familles aux faibles revenus, l'amélioration de l'accueil dans les crèches...

La Ville a également amélioré la situation de ses personnels, eux-mêmes confrontés à la crise sociale et économique : dé-précarisation de plus de 80 agents, amélioration des rythmes d'avancement de carrière, augmentation en six ans des rémunérations de 1000 euros pour les bas salaires et de 870 euros en moyenne pour l'ensemble du personnel, égalité homme-femme... Le dialogue établi durant ce mandat devra être poursuivi et amplifié, même si la politique salariale n'est pas du ressort exclusif de la Ville.

En effet, la rémunération des agents des collectivités dépend de la grille de la fonction publique, dont la revalorisation est décidée par le gouvernement.

A l'évidence, l'augmentation au 1^{er} janvier 2014 de 1,1% du SMIC et de 1,3% des minimas sociaux ne répond pas aux attentes et ne compense en aucun cas la perte du pouvoir d'achat accentuée par les nouvelles hausses de la fiscalité.

Les recettes de l'impôt ont aussi contribué à relancer l'investissement. En effet, le patrimoine de la Ville et de l'Agglomération, particulièrement mal entretenu, devenait source d'inconfort pour les salariés et pour les usagers.

L'absence de travaux de modernisation, notamment d'isolation, contribuait à une dépense énergétique très lourde.

Certains bâtiments (écoles, MJC, salles municipales, bibliothèques, Stade Nautique...) étaient sur le point d'être fermés, ou à la limite de l'être, pour des raisons de sécurité.

Dans le seul domaine sportif, les derniers équipements d'envergure inaugurés datent de plus de 20 ans, le complexe de la Haie-Vigné en 1991 ou le Stade Michel d'Ornano en 1993.

Depuis 2008, il a donc fallu multiplier les investissements, effectuer des travaux dans un temps record pour moderniser, améliorer l'isolation et rendre les bâtiments accessibles aux publics à mobilité réduite.

Cette mobilisation exceptionnelle a d'ailleurs été reconnue par l'Association des Paralysés de France (APF).

La ville était en panne de grands projets pour le territoire, aujourd'hui, la situation s'est inversée et les réalisations palpables sont déjà nombreuses.

Parmi tant d'autres :

- la construction de 700 logements par an, avec au moins un tiers de logements sociaux ;
- l'ouverture d'une nouvelle crèche à Beaulieu et l'amélioration de l'accueil des enfants avec le transfert prochainement de deux autres crèches transférées dans des locaux rénovés à la Folie-Couvrechef (ancienne école Desnos) et en centre-ville (caserne Saint-Martin) ;
- la création d'un premier EPADH public municipal ;
- un programme important d'investissements dans les équipements sportifs, associatifs ou culturels (salle Gutenberg à la Guérinière, réhabilitations des bâtiments patrimoniaux de la caserne Decaen ou du Palais Ducal pour en faire des lieux de culture ou de vie citoyenne...) ;
- en lien avec l'Agglomération, c'est aussi le service public qui sera renforcé avec la construction de la Bibliothèque-médiathèque à vocation régionale (BMVR) et la reconstruction du Stade Nautique.

“ À Caen, les recettes de l'impôt ont contribué à la solidarité. Elles ont aussi contribué à relancer l'investissement. ”



2012 début du chantier du Stade Nautique.

La démocratie et la citoyenneté, ciment du vivre-ensemble



Les élus communistes l'ont constaté : les Caennais ont soif d'engagement. Ils veulent être associés et participer aux grandes décisions qui concernent leur commune. L'équipe municipale a développé les moyens mis à la disposition de la vie démocratique et citoyenne, de la vie associative, ainsi qu'à l'ensemble des animations et événements organisés tout au long de l'année.

Pour être à l'écoute, être en capacité d'apporter des réponses de proximité et dans la réactivité, quatre Pôles de



La Caserne Claude Decaen rénovée et transformée en Pôle de Vie de Quartier (2013)

Vie de Quartiers ont été créés avec la présence de personnels qualifiés et disponibles sur de multiples sujets. Ces pôles, ainsi que la Maison des Associations, sont devenus de vrais espaces d'informations et de développement de la vie citoyenne, notamment par la mise à disposition gratuite de salles, de bureaux, d'outils informatiques...

Les Conseils de Quartiers ont été dotés de budgets participatifs ouvrant de réelles possibilités de conduite de projets. Le prêt de salles pour la tenue de réunions associatives, syndicales ou politiques, véritable vivier de la vie démocratique s'est multiplié et généralisé.

La rencontre avec les habitants s'est faite au plus près du terrain, avec la tenue régulière et dans tous les quartiers de compte-rendu de mandats.

Par ailleurs des « Etats Généraux de la Démocratie de Proximité, » organisés à trois reprises durant la mandature, ont permis d'ouvrir des lieux de rencontre à de nombreuses structures et associations qui ne se connaissaient pas, mais également de faire converger les propositions et les demandes des participants.

Pour accompagner l'exercice de cette vie démocratique, des travaux ont été engagés, à l'exemple de ceux réalisés salle Gutenberg à la Guérinière ou de la caserne Claude Decaen devenue Pôle de Vie Rive Droite.

Les propositions en débat pour 2014-2020

- **Faire enfin aboutir le projet de Maison des syndicats, espace de dialogue et d'initiative au service du monde du travail, en lien avec les collectivités compétentes (Communauté d'agglomération, Département et Région).**
- **Mettre en place un observatoire des droits avec un poste de médiateur indépendant pour évaluer le niveau d'accès aux droits les plus essentiels (logement, santé, droit des femmes...) et pour lutter contre toutes les formes d'inégalités et de discriminations.**
- **Organiser des commissions de services publics municipaux afin de permettre aux usagers, aux personnels des services publics, ainsi qu'aux élus d'obtenir des informations sur le fonctionnement effectif de ces services et d'émettre toute proposition utile en vue d'améliorer leur fonctionnement.**
- **S'appuyer sur l'histoire et le rayonnement de la ville pour consacrer haut et fort Caen en tant que Capitale de la Paix et de Fraternité et renforcer son action en faveur des projets porteurs de progrès ou d'émancipation dans le monde.**
- **Voter la loi d'interdiction du cumul d'un mandat parlementaire national et d'un mandat exécutif local (maire ou président d'intercommunalité) pour favoriser le renouvellement et la diversité de la vie publique.**

L'environnement et le cadre de vie, enjeux majeurs de la ville de demain

Parmi les grandes aires urbaines françaises, celle de Caen est l'une de celles dont la ville-centre dispose du poids démographique le plus faible par rapport à sa périphérie.

La conséquence en est un étalement urbain excessif, avec pour corollaire une forte consommation d'espace par l'urbanisation au détriment d'autres vocations, économiquement moins rentables, mais socialement indispensables (nature, agriculture).

S'y ajoute le poids considérable de la voiture, avec ses répercussions en termes d'énergie et de pollution, ainsi que l'extension coûteuse et démesurée des réseaux (voirie, eau potable, électricité...)

En approuvant le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU), les élus communistes ont répondu à la fois à un impératif social, la construction de plus de logements pour rendre la ville accessible à tous, mais également à un impératif environnemental : le choix d'un développement urbain plus intense, sans sacrifier la qualité du cadre de vie.

En 6 ans, l'équipe municipale a également multiplié les actions au service de la préservation de l'environnement, du cadre de vie, des innovations sociales et écologiques : création de la Maison du Vélo, extension du réseau de pistes cyclables, aménagement des places Saint Sauveur et de la

République, dialogue régulier avec les associations environnementales pour valoriser la biodiversité sur la Prairie en lien avec les Jeux Equestres Mondiaux 2014, introduction du bio dans la restauration scolaire, programme important d'isolation de logements (notamment à la Folie-Couvrechef), action commune CCAS-Ville de Caen-EDF par le biais d'une convention pour faire respecter le droit à l'énergie...

Avec les grands projets en cours (Stade Nautique, BMVR, nouveau Tribunal de Grande Instance, reconstruction du hall 2 du Parc des Expositions, projet Presqu'île, etc.), Caen peut saisir l'occasion historique d'inventer la ville de demain. Une Ville plus économe en énergie, plus solidaire et plus agréable à vivre.

C'est à cela aussi que concourent le développement de transports en commun de qualité, le soutien aux mobilités alternatives (vélo, marche à pied) favorisées par une ville plus compacte, de même que la conception de logements moins consommateurs en énergies non-renouvelables.

Les propositions en débat pour 2014-2020

- **Réunifier les deux rives pour faire du fleuve un axe de lien plutôt qu'une coupure, en réaménageant les berges de l'Orne et en affirmant le projet « Caen Presqu'île » comme élément d'un centre-ville étendu qui dynamise les relations rive droite/rive gauche.**
- **Faire entrer la ville dans l'urbanisme durable en s'ouvrant à l'éco-construction, à l'autopromotion citoyenne, à l'architecture bioclimatique, aux usages de la ville de demain (récupération de l'eau à la parcelle, compostage commun, jardins partagés...).**
- **Poursuivre l'aménagement apaisé et la valorisation de l'espace public, en tant qu'espace privilégié du lien social et du vivre-ensemble : espace place Saint-Pierre/ place Courtonne qui forme le noyau historique et géographique de Caen, places Fouque, Demi-Lune...**
- **Valoriser l'agriculture périurbaine, notamment maraîchère, aux portes de la ville et créer des lieux adaptés dans les quartiers de Caen pour la vente directe de produits alimentaires de qualité (réflexion sur la création d'un marché couvert en centre-ville).**
- **Réduire les nuisances sonores et sanitaires dans les interventions d'aménagement de voies publiques.**
- **Accompagner les actions du nouvel Agenda 21 de la Ville de Caen, en incitant notamment à la mise en œuvre des énergies renouvelables (énergie solaire, « bois-énergie », énergie éolienne et énergie géothermique...) ou à la valorisation au maximum du potentiel énergétique des déchets ménagers et industriels.**

L'éducation au centre de l'action municipale



L'enjeu éducatif est au cœur des préoccupations de notre époque et il figure depuis toujours au premier rang des combats menés par la gauche, en particulier par les communistes. Cet enjeu demeure une priorité pour la Ville, qui peut agir dans le cadre de ses compétences afin de promouvoir l'égalité des chances, l'épanouissement de la personnalité, la construction d'une identité citoyenne, ainsi que le niveau de connaissances et de formation indispensable dans le monde contemporain.

Les mesures prises par le Ministre de l'Éducation Nationale répondent aux premières urgences (augmentation du nombre de poste, création d'un corps de professeurs-formateurs, relance de postes dans les réseaux d'aide aux

élèves en difficulté alors que la droite en avait supprimé 5000). C'est maintenant l'ensemble du système éducatif qu'il faut moderniser.

La refondation de notre système scolaire représente un enjeu considérable. Elle dépasse largement le seul aspect des rythmes scolaires, préoccupation légitime mais annoncée sans le dialogue indispensable avec tous les acteurs en amont. L'État, garant d'une politique nationale d'Éducation cohérente, doit ouvrir tous les chantiers (programmes, cursus, recrutements et formation des enseignants...) en veillant scrupuleusement à associer et consulter l'ensemble des parties prenantes.

C'est pour s'inscrire dans une démarche éducative ambitieuse que la Ville de Caen a souhaité aller au-delà de son seul rôle concernant l'entretien des bâtiments des écoles primaires, afin d'élaborer une véritable politique éducative municipale, articulée avec celle de l'Éducation Nationale et bien évidemment avec le rôle éducatif premier des parents.

L'école à Caen, c'est plus de 3 600 élèves en maternelle et plus de 5 580 en élémentaires, répartis dans 389 classes. Sous l'impulsion de la gauche municipale caennaise, la Ville est passée d'une logique de saupoudrage sans ligne directrice à une logique collective de partenariat, avec l'ensemble des institutions et des acteurs qui œuvrent dans le domaine éducatif.

Cette démarche s'est concrétisée par la construction collective du projet éducatif local (PEL) dont les finalités sont la lutte contre les inégalités, l'ouverture au monde et l'accès aux pratiques artistiques et culturelles.



© Santhosh Kumar - Fotolia.com

Les propositions en débat pour 2014-2020

- **Elargir le champ d'intervention du Groupement d'intérêt public caennais « Réussite éducative » à tous les quartiers et à tous les élèves pour mieux lutter contre toutes les inégalités scolaires (à l'exemple de Toulouse).**
- **Intervenir auprès des services de l'État pour limiter le nombre d'élèves par classe (25 au maximum dans toutes les écoles et 20 en ZEP) et améliorer l'accueil des enfants porteurs de handicaps.**
- **Intensifier la politique de recours aux produits bio basés sur des circuits courts locaux.**
- **Travailler dans la concertation afin que l'examen de la carte scolaire ne se réduise pas à un exercice comptable des situations, mais corresponde à une réalité éducative locale pour renforcer la cohésion sociale et éviter « l'effet ghetto ».**
- **Engager un programme pluriannuel de rénovation des restaurants scolaires (acoustique, mobilier, mieux vivre...)**

La jeunesse, une priorité réaffirmée

Le programme du mandat proposé aux Caennais pour 2008-2014 stipulait : « Caen doit s'ouvrir à sa jeunesse ». Cette orientation a été concrètement mise en œuvre par une approche partenariale des problématiques Jeunesse ainsi que par l'expérimentation de dispositifs construits dans une concertation large, (bourse au permis, emploi d'avenir, bus de nuit initiés par Viacités, service de location de scooters...).

Car si des données récentes confirment que notre Région est prisée pour sa qualité de vie par les seniors, Caen reste également une ville jeune, grâce à sa dimension de capitale régionale et universitaire (en 2006, les 15-29 ans représentaient 32,5 % de la population caennaise contre seulement 18 % pour la Basse-Normandie).

Mais à Caen, comme dans d'autres grandes villes, la situation des jeunes n'est pas homogène : parmi les 0-30 ans, les inégalités et la précarité continuent de progresser. Or ce constat est encore plus vrai quand le cercle familial est absent, ou qu'il n'a pas ou peu de moyens pour les soutenir.

En 2010, près de 22 % de jeunes de 18 à 25 ans vivent ainsi sous le seuil de la pauvreté. Les aides sociales, délivrées par le CCAS pour les moins de 25 ans, ont progressé de près de 128 % entre 2008 et 2011 et le taux de déscolarisation des 15-17 ans est supérieur à la moyenne nationale... Caen demeure également la grande ville du Grand Ouest qui connaît le plus fort taux de départ des jeunes : les jeunes sans diplôme sont en grande difficulté d'insertion

avec la chute des emplois industriels et la crise économique, et les jeunes diplômés trouvent difficilement des emplois en adéquation avec leur niveau de qualification.

Il s'agit donc d'inverser la tendance afin de permettre aux jeunes de développer toutes leurs capacités de proposition et d'innovation. Leur ouvrir les voies de l'insertion citoyenne et professionnelle, ainsi que leur donner les moyens de construire leur projet dans une ville qu'ils aiment et qui doit s'ouvrir à toutes les générations.

Il faut conjuguer les efforts à tous les niveaux : l'Etat a ainsi un rôle particulier à jouer pour changer le regard porté sur la jeunesse, viser son épanouissement, faciliter son accès à l'autonomie et à l'indépendance. La considérer, non pas comme une menace ou comme un public à protéger, mais bien comme une ressource pour le pays.

Depuis 2008, le projet Jeunesse ne s'est pas construit de manière empirique : avec l'appui de la Mission Jeunesse de la Ville créée en 2009, un état des lieux de la problématique des Jeunes 16-30 ans à Caen a été établi dans un échange dense avec les partenaires concernés par ce public, ainsi qu'avec les jeunes eux-mêmes.

Cette démarche a conduit la Ville à penser toutes ses politiques publiques de manière transversale, avec un dénominateur commun : s'adresser à tous les jeunes et agir contre les inégalités. Qu'il s'agisse des politiques environnementales, culturelles, sportives ou éducatives, toutes s'inspirent de ces finalités.

Les propositions en débat pour 2014-2020

- **Créer un véritable pôle jeunesse au niveau de la Ville avec les moyens nécessaires afin de renforcer un travail en transversalité et en vue de définir un projet global et cohérent porté par tous les élus.**
- **Amplifier le soutien à l'insertion professionnelle des jeunes, notamment en poursuivant le dispositif gouvernemental « Emplois d'Avenir », en soutenant et développant des actions d'accompagnement vers l'emploi.**
- **Définir un calendrier de programmation régulière de « Nuits de la Jeunesse » autour de thèmes originaux favorisant l'ouverture et l'engagement sur de nouvelles activités.**
- **Obtenir du Gouvernement que Caen fasse partie du nouveau dispositif expérimental « Garantie Jeunes » qui s'adresse aux moins de 25 ans sans ressources et en rupture totale avec les autres dispositifs.**
- **Créer un dispositif type Cart@too qui facilite non seulement les pratiques de loisirs, culturelles ou sportives des jeunes, mais permette également de soutenir leur projet ou de favoriser l'accès aux droits (santé, logement, formation, emploi...).**

La culture et le sport pour toutes et tous



“ L'enjeu du prochain mandat sera de faire fructifier les avancées de ces 6 dernières années afin de construire à Caen un véritable service public du sport, pour que celui-ci devienne un droit accessible à toutes et à tous. ”

Redonner à la culture et au sport une place essentielle au sein de la Ville a constitué un objectif fort du mandat. L'accès au sport et à la culture a été renforcé par une politique de modernisation des équipements et une politique tarifaire allant jusqu'à la gratuité sur certaines actions.

Animées par des bénévoles dévoués ou des professionnels, ces activités sont des facteurs décisifs d'épanouissement et d'enrichissement personnel, sur le plan physique et intellectuel. Elles participent aussi d'une politique éducative, développe l'esprit critique et la capacité d'intervention au sein d'une société en mutation. A travers les activités culturelles et sportives, ce sont les droits humains qui s'affirment. Elles constituent de puissants outils qu'une Ville peut mobiliser pour développer l'intelligence et le lien social, consolider la citoyenneté, voire lutter contre les incivilités. Rendre la culture et le sport accessibles au plus grand nombre est donc une exigence démocratique qui doit trouver un nouvel élan dans le prochain mandat.

Avec l'aboutissement de projets d'envergure essentiels pour notre ville, la culture doit continuer à se rapprocher du quotidien de tous les Caennais. La priorité est de renouer le dialogue entre les artistes, les publics et la Ville.

Une politique culturelle ambitieuse doit favoriser de meilleurs échanges entre les lieux de création et les multiples lieux de diffusion : bibliothèques, établissements scolaires, conservatoires et écoles d'art, centres d'animation, musées, salles de spectacle ou associations d'éducation populaire.

La culture doit investir l'ensemble de l'espace public par le biais d'animations régulières créatrices de vivre-ensemble.

A ses côtés, le sport caennais a pris une place et une audience nouvelles dans la Ville : on recense à Caen 193 clubs, 90 disciplines, près de 30 000 licenciés et de très nombreux pratiquants qui évoluent en dehors des associations.

Les orientations du mandat actuel ont été définies dans une relation nouvelle avec le milieu sportif et dans une démarche de concertation associant de multiples acteurs et partenaires, autour d'un objectif majeur affiché en début de mandat : « Faire du sport un droit pour tous ».

La pratique des jeunes, le sport féminin, l'intégration des publics porteurs de handicaps, l'équilibre harmonieux entre sport amateur et sport de haut niveau ou la valorisation de l'action des bénévoles sont au cœur du projet sportif de la Ville.

Beaucoup reste à faire, notamment dans les quartiers populaires, pour conduire un nombre plus grand encore de caennais à découvrir l'activité physique et à s'engager vers une pratique régulière, source de confiance en soi et de santé, de progrès individuels et collectifs. Dans le prochain mandat, les élus devront s'attacher à agir avec l'ensemble des partenaires afin de proposer des programmes d'actions diversifiés et à des coûts accessibles en direction de ce public.

La construction de nouveaux équipements devra tenir compte de cet objectif et s'attacher à corriger les inégalités qui persistent en terme d'installations sportives. L'enjeu du prochain mandat sera de faire fructifier les avancées de ces 6 dernières années afin de construire à Caen un véritable service public du sport, pour que celui-ci devienne un droit accessible à toutes et à tous.

Les propositions en débat pour 2014-2020

• Politique sportive :

- Engager la réflexion pour la construction d'un Palais des Sports et d'un complexe Indoor pour la pratique de sports de glisse.
- Engager un programme de création et de mise à niveau des équipements dans les quartiers (Saint-Jean-Eudes, Chemin Vert, Grâce de Dieu, Guérinière...) et pour certaines disciplines (rugby, futsal...)
- Verser les subventions aux clubs en saison sportive et non en saison civile.
- Rééquilibrer les subventions entre sport féminin et masculin.
- Développer les disciplines de Sport Nature (escalade, course d'orientation, ...) et engager avec Caen la Mer un plan de développement des activités nautiques (aviron, voile ...).
- En lien avec l'offre scolaire et associative, engager un programme d'animations avec les personnels du Service des Sports de la ville pour aller à la rencontre des jeunes dans les quartiers.
- Travailler en réseau avec l'ensemble des structures de la Ville et les associations pour développer le sport sénior.

• Politique culturelle :

- Organiser des Etats-généraux de la culture : principes d'attribution des subventions, mise à disposition des lieux culturels ou réalisation de nouveaux espaces pluridisciplinaires pour la création et la présentation du travail artistique (à l'exemple du Bazarnaom, de la Centrifugeuse ou de la Fermeture Eclair...).
- Etablir une politique de contractualisation avec les compagnies locales pour une animation régulière de l'espace public (théâtre, musique, arts de la rue).
- Travailler à l'émergence d'un Festival de Théâtre amateur et professionnel, caisse de résonance pour les compagnies locales et élément d'attractivité pour les compagnies nationales ou internationales, en lien avec d'autres événements.

Caen, moteur de l'emploi régional

Avec un taux de chômage d'environ 15% à Caen fin 2012, notre Ville apparaît durement touchée par la crise, tout comme l'ensemble du pays. Si les leviers d'action d'une municipalité dans le domaine économique peuvent sembler plus limités, la Ville de Caen peut agir.

Un rapport du Ministère de l'économie et des finances pointe ainsi le niveau des prix de l'immobilier comme l'une des causes majeures des difficultés des entreprises françaises.

Dans le même temps, bon nombre de PME et TPE sont confrontées à des difficultés de trésorerie et se trouvent dans l'impossibilité d'investir ou d'embaucher compte tenu de la raréfaction du crédit.

Quant au commerce caennais du centre-ville, il souffre de l'ouverture et de la multiplication d'importantes surfaces commerciales en périphérie, alors que le pouvoir d'achat des habitants ne progresse plus (l'aire urbaine caennaise se classe au 3^e rang en France pour la pression commerciale).

La Ville de Caen doit ainsi faciliter la création d'activités par sa politique foncière ou par les avantages comparatifs que procure la vie urbaine (transports de qualité, services divers, mise en commun d'idées et d'énergies multiples...).

Elle peut également utiliser les leviers dont elle dispose (appels d'offres, aides diverses aux entreprises) pour promouvoir l'activité économique locale et des emplois de qualité. En tant qu'employeur, la Ville et l'Agglomération doivent aussi persister dans le dialogue avec les organisations syndicales et le personnel, en vue de mettre fin à la précarité et d'améliorer les conditions de travail de ceux qui font vivre le service public.



© goodluz - Fotolia.com

Les propositions en débat pour 2014-2020

- Refuser l'extension du travail dominical dans l'agglomération caennaise au nom du droit aux loisirs, à la famille et à la culture, d'autant que les arguments du volontariat et du sur-paiement seront balayés une fois cette extension généralisée.
- Proposer la création dans la capitale bas-normande d'un fond régional, sous contrôle démocratique, qui redistribue les diverses subventions publiques aux entreprises selon des critères sociaux et environnementaux.
- Poursuivre la politique de développement des pépinières d'entreprises, en réservant plus particulièrement une place à l'économie sociale et solidaire.
- Développer et soutenir toutes les activités liées à la filière nautique et à l'économie portuaire afin de valoriser le port de Caen.
- Développer des espaces d'innovation et de fabrication partagés, selon l'expérience des « Fab labs », afin de démocratiser un ensemble de moyens (machines, logiciels...) qui permettent de fabriquer de nouveaux produits ou technologies à coût presque nul grâce à leur mise à disposition de toutes les personnes intéressées (informaticiens, bricoleurs, designers, artisans...)
- S'affranchir du système bancaire en créant des outils financiers, de type emprunt public ou crédit d'impôts locaux, qui permettent de mobiliser l'épargne des citoyens vers des projets de développement économique ou d'investissement public sur le territoire (le taux d'épargne des ménages français est l'un des plus élevés d'Europe).

Un logement accessible pour tous les Caennais



Le bilan est accablant pour la droite caennaise : entre 1999 et 2006, lorsqu'elle était aux affaires, la ville de Caen a perdu au total plus de 5000 habitants, alors même que le reste de l'agglomération demeurait attractive sur le plan démographique.

En faisant le choix d'un rythme de constructions très bas (seulement 350 logements exclusivement privés par an), la droite a fait exploser la demande et, par là même, le coût de l'immobilier et des loyers. De nombreuses familles, jeunes ou retraités, n'ont pu avoir droit de cité.



Depuis 2008, les élus communistes ont montré leur détermination à faire appliquer dans notre ville la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU), dite « loi Gayssot » et ses principes :

- le développement durable des zones centrales de l'agglomération pour lutter contre l'étalement urbain et contre la relégation contrainte des classes moyennes ou populaires en périphérie,
- le renforcement de la mixité sociale dans l'ensemble de notre Ville.

La construction de 700 nouveaux logements par an à Caen, dont un tiers de logements sociaux, doit permettre de répondre aux besoins de tous les Caennais, sans sacrifier la qualité architecturale et paysagère du cadre de vie.

Le projet de construction de logements neufs en centre-ville sur le site de l'ancienne caserne Saint-Martin répond à cet objectif : sur les 155 logements prévus, 50 logements locatifs et 15 en accession sociale offriront un niveau de confort optimum à des locataires au pouvoir d'achat contraint.

Les propositions en débat pour 2014-2020

- Continuer à construire des logements à Caen en respectant l'objectif de 700 par an avec un seuil minimal de 300 logements sociaux aux loyers accessibles.
- Amplifier la rénovation des logements existants (notamment la qualité thermique et acoustique) à travers des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), sans augmentation des loyers.
- Créer des Conseils de l'habitat social, afin d'associer les habitants à la gestion de leurs immeubles.
- Proposer au préfet la réquisition de logement pour les proposer aux personnes qui en sont dépourvues ou qui sont logées dans des conditions particulièrement inadéquates (article L.641-1 du Code de la construction et de l'habitation).

La solidarité et les services publics, bouclier social face à la crise

On dit souvent que le service public est le patrimoine de ceux qui n'ont rien. Rien n'est plus vrai et c'est d'autant plus vital au moment où la crise économique fragilise un très grand nombre d'habitants. A l'heure où les inégalités s'accroissent, quel meilleur bouclier social que le développement des services publics attaqués, dénigrés et profondément fragilisés par la droite ces dernières années ?

Pour ne prendre que l'exemple de l'eau, en 2009 à Caen, 240 foyers avaient été concernés par des coupures d'eau pour un montant d'impayés de près de 98 000 euros, contre 1 495 foyers en 2012 pour un montant de près de 658 000 euros.

Sous l'ère Sarkozy, la diminution drastique des moyens et des crédits (pour l'école, la formation, la santé, les forces de police et de prévention ou le service public de l'emploi) a profondément dégradé le niveau de services rendus aux usagers. Il a mis les personnels dans des conditions particulièrement difficiles pour exercer leurs missions. La droite caennaise a suivi et appliqué cette logique de restrictions et de désengagement. Pire, en abandonnant la modernisation et la construction d'équipements neufs, elle a considérablement aggravé la situation.

Depuis 2008, avec un plan d'investissements conséquent, la ville a pris un virage, favorisant ainsi l'égalité et l'accessibilité aux droits les plus essentiels. Mais toutes les fractures ne sont pas résorbées et tous les secteurs ne sont pas encore pourvus au niveau nécessaire.

Le prochain mandat devra compléter les réponses déjà apportées pour faire de Caen une ville plus égalitaire, où l'accès aux droits à la culture, au logement, au sport, à la santé, ou à l'énergie seront de plus en plus respectés.

Le droit à la santé, en particulier, est un enjeu majeur et le dossier de la reconstruction du CHU, qui n'avait pas jusqu'alors été traité avec responsabilité, s'était enlisé. Depuis 2008, le travail de conviction conduit par le Maire actuel, en équipe avec les partenaires et en lien avec le ministère de la santé, ouvre un horizon nouveau.

Les communistes, qui agissent contre la dégradation de notre système de santé et la dérive vers un système à deux vitesses, se félicitent de l'annonce de la reconstruction du CHU. Ils agiront pour que ceux qui sont de plus en plus éloignés du système de soins puissent retrouver leur droit dans ce nouvel établissement modernisé.

“ Le prochain mandat devra compléter les réponses déjà apportées pour faire de Caen une ville plus égalitaire, où l'accès aux droits à la culture, au logement, au sport, à la santé, ou à l'énergie seront de plus en plus respectés. ”



© Sandor Kacso - Fotolia.com

Les propositions en débat pour 2014-2020

- **Faire une priorité des équipements destinés à la petite enfance, à la jeunesse, aux personnes âgées, qui sont encore en nombre insuffisant.**
- **Engager un débat sur l'opportunité du retour en régie publique du service public de l'eau et instaurer une tarification sociale des premiers mètres cubes d'eau indispensables à la vie pour les plus démunis.**
- **Engager un débat sur les conditions de fonctionnement du système de collecte et de traitement des déchets (domestiques et industriels), pour bâtir une véritable filière économique autour du recyclage et de l'économie circulaire.**
- **Définir rapidement possible un projet clair concernant l'avenir du CHU, au-delà des seuls critères de rentabilité et de concurrence avec le privé.**

La mobilité au coeur des politiques urbaines



Toutes les Caennaises et les Caennais doivent être libres et égaux devant la mobilité, qu'il s'agisse d'aller au travail, d'effectuer de petits déplacements quotidiens, ou de jouir des biens communs et des services publics.

Si le « tout voiture » n'est plus de mise et si la diminution de toutes les nuisances, sanitaires ou environnementales, est un devoir pour la collectivité, celle-ci doit parallèlement accroître l'offre de transports publics et rénover le réseau en fonction des besoins des habitants.



© JackF - Fotolia.com

En 1990, les communistes et leurs élus ont naturellement défendu et soutenu la construction de la ligne 1 du tramway. Mais à l'époque, ils ont dénoncé publiquement le choix technologique de la droite en faveur du TVR sur pneus, totalement inadapté aux besoins, ainsi que le choix de l'opérateur Bombardier.

Ces années d'expérience et la comparaison avec d'autres grandes villes prouvent, malheureusement, que l'entêtement des élus de l'époque pour ce matériel a coûté des millions d'euros aux collectivités (nombre de pannes rouges 30 fois supérieur à la norme, incapacité à absorber la croissance attendue de la fréquentation...).

Les élus communistes soutiennent donc le choix courageux consistant à doter l'agglomération caennaise de deux nouvelles lignes de tramway sur fer (TCSP), afin de poser enfin les bases d'un réseau de transport efficace.

A l'image d'autres agglomérations exemplaires en la matière, comme celles de Nantes, Lille ou Bordeaux : l'utilisation des transports en commun y représente 15 à 20% des déplacements (moins de 10% à Caen-la-Mer) et l'usage de la voiture y est en baisse (il a augmenté dans l'agglomération caennaise).

Les propositions en débat pour 2014-2020

- **Intégrer dans le réseau de transports les besoins de déplacements des salariés, ou des personnes en situation précaire, vers les zones d'activités économiques aujourd'hui dépourvues de dessertes suffisantes.**
- **Instaurer une tarification sociale des transports en commun ajustée aux ressources des usagers (exemples de Grenoble ou Dunkerque), voire doubler la durée de validité de chaque ticket de transport en passant à deux heures.**
- **Engager d'ores et déjà une réflexion sur l'extension du réseau de tramway vers Fleury-sur-Orne, Colombelles ou Mondeville.**
- **Poursuivre la politique d'aménagement et de partage de l'espace public afin de permettre le développement des mobilités alternatives à la voiture (transports en commun, vélo, marche à pied).**